



REPUBLIQUE DU NIGER
FRATERNITE TRAVAIL PROGRES
MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
ETABLISSEMENT PUBLIC A CARACTERE ADMINISTRATIF
Direction des Enquêtes et des Recensements

ENQUETE PILOTE SUR LE TRAVAIL DES ENFANTS
RAPPORT DE SYNTHESE

Direction Générale : 182, Rue de la SIRBA BP :13416 Niamey - Niger
Téléphone : (227) 72 35 60 - Fax : (227) 73 59 34

[http:// www.stat-niger.org](http://www.stat-niger.org)

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX.....	- 3 -
INTRODUCTION	- 4 -
A. SUPPORTS.....	- 4 -
1. La fiche de dénombrement de la ZD	- 4 -
2. Le questionnaire adulte :	- 5 -
3. Le questionnaire ménage :	- 5 -
4. Le questionnaire enfant	- 5 -
B. RECRUTEMENT ET FORMATION.....	- 5 -
1. Recrutement des agents enquêteurs	- 5 -
2. Formation des agents de terrain	- 6 -
C. EXECUTION DE LA COLLECTE	- 9 -
1. Méthodologie de la collecte.....	- 9 -
2. Collecte des données.....	- 9 -
3. Déroulement des missions de supervision par axe	- 9 -
D. CODIFICATION, SAISIE ET APUREMENT DES DONNEES.....	- 9 -
1. Codification	- 9 -
2. Saisie des données.....	- 9 -
3. Apurement des données.....	- 10 -
E. ANALYSE DES PRINCIPAUX RESULTATS	- 11 -
1. Caractéristiques des chefs des ménages	- 11 -
2. Caractéristiques des personnes âgées de 5 à 17 ans	- 11 -
3. Occupation des enfants de 5 à 17 ans	- 13 -
F. RECOMMANDATIONS.....	- 16 -

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Programme de la formation.....	- 6 -
Tableau 2: Répartition des chefs des ménages par sexe selon le milieu de résidence	- 11 -
Tableau 3 : Répartition (%) des chefs des ménages par sexe selon leur scolarisation.....	- 11 -
Tableau 4: Répartition (%) des enfants de 5 à 17 ans par sexe selon le milieu de résidence-	11 -
-	
Tableau 5: Répartition des enfants de 5 à 17 ans selon qu'ils vivent ou non avec leurs parents dans le ménage	- 12 -
Tableau 6: Répartition des enfants de 5 à 17 ans par selon la scolarisation.....	- 12 -
Tableau 7: Répartition des enfants de 5 à 17 ans par niveau de scolarisation atteint selon le sexe.....	- 12 -
Tableau 8: Occupation des enfants de 5 à 17 ans.....	- 13 -
Tableau 9: Enfants âgés 5 à 17 ans qui vont à l'école et qui ont travaillé durant la semaine de référence	- 13 -
Tableau 10: Répartition des enfants de 5 à 17 ans selon le lieu de travail et par taches.....	- 14 -
Tableau 11 : Répartition des enfants de 5 à 17 ans travailleurs selon les raisons	- 14 -
Tableau 12 : Pourcentage des enfants de 5 à 17 ans qui peuvent ou pas changer de travail quand ils veulent.....	- 14 -
Tableau 13: Maladie ou blessure de travail chez les enfants de 5 à 17 ans.	- 15 -
Tableau 14: Fréquence de menace au lieu de travail.....	- 15 -

INTRODUCTION

Pour générer des données quantitatives et qualitatives sur les activités exercées par les enfants de 5 à 17 ans (incluant la scolarisation, les activités économiques, et non économiques) et entamer le processus de création d'une base de données quantitatives et qualitatives sur le travail des enfants au Niger en vue d'asseoir une politique nationale de lutte contre le phénomène, le Bureau International du Travail (BIT) et le Gouvernement du Niger ont confié à l'Institut National de la Statistique (INS) la réalisation de l'Enquête Nationale sur le Travail des Enfants (ENTE). Dans ce cadre, conformément à son cahier de charges, tel que stipulé dans le protocole d'accord signé entre les parties prenantes, l'INS a entrepris un certain nombre d'activités. L'enquête pilote réalisée du 2 au 5 mai 2008 s'inscrit au nombre de ces activités.

La présente note a pour objet de retracer l'état d'avancement des différentes activités entamées et qui s'inscrivent dans le cadre de l'enquête pilote. Elle comprend six (6) parties :

- conception et la méthodologie de l'enquête ;
- recrutement et la formation des agents de terrain ;
- exécution de la collecte des données ;
- codification, la saisie et l'apurement des données ;
- analyse des principaux résultats ;
- recommandations.

A. SUPPORTS

Après l'atelier de validation tenu en avril 2007 à l'Africa Hall, l'INS a mis en place une équipe technique qui s'est attelée à la prise en compte des observations et remarques pertinentes et à la rédaction des documents techniques de l'enquête principale à tester et valider lors de l'enquête pilote. Ainsi, outre le manuel de l'agent enquêteur, qui est le document de référence expliquant en détail les différentes questions et les méthodes de remplissage des différents questionnaires, quatre (4) autres types de documents de collecte ont été élaborés. Ce sont :

- la fiche de dénombrement ;
- le questionnaire adulte ;
- le questionnaire ménage ;
- le questionnaire enfant

1. La fiche de dénombrement de la ZD

La fiche de dénombrement recueille des informations se rapportant au milieu de résidence (urbain, rural) du ménage, sa ZD, son village, son canton, son département et sa région de résidence. Elle donne aussi les caractéristiques démographiques (nom prénoms, sexe et âge) de chaque chef de ménage ainsi que le nombre d'individus âgés de 5 à 17 ans vivant dans le ménage.

N.B : La Zone de Dénombrement (ZD) est l'espace géographique à l'intérieur duquel un agent enquêteur ou une équipe d'enquêteurs doit recenser tous les habitants. Dans le cas de cette enquête la ZD peut couvrir une partie ou la totalité d'un quartier/village.

2. Le questionnaire adulte :

Il comprend sept (7) sections et s'adresse au membre le mieux informé du ménage. Il est destiné à recueillir des informations sur la composition et les caractéristiques sociodémographiques de tous les membres du ménage.

3. Le questionnaire ménage :

Il est subdivisé en deux sections et est administré au membre le mieux informé du ménage. Il est destiné à collecter les données se rapportant aux caractéristiques du logement et du ménage et au statut socio-économique des membres du ménage.

4. Le questionnaire enfant

C'est le document de collecte le plus important de l'enquête. En effet, le questionnaire enfant est celui qui est adressé au (x) membre (s) du ménage éligible (s) c'est-à-dire ceux âgés de **5 à 17 ans et présents au moment du passage de l'agent enquêteur**. Il comprend 4 sections et renseigne sur l'éducation de tous les enfants âgés de 5 à 17 ans, leur statut d'activité du moment, leur sécurité ainsi que leur santé sur leur lieu de travail et leurs activités ménagères.

B. RECRUTEMENT ET FORMATION

1. Recrutement des agents enquêteurs

Le recrutement des agents enquêteurs a fait suite à un avis lancé le 7 avril 2008. Dans cet avis, il est notamment demandé aux personnes intéressées de faire acte de candidature. Les dossiers de candidature devaient donc comprendre les pièces suivantes:

- une copie du diplôme de BEPC ;
- un certificat de nationalité nigérienne ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- une carte d'inscription à l'ANPE ;
- les attestations d'enquête auprès des ménages seront un atout.

Suite à l'avis de recrutement, 103 dossiers ont été réceptionnés. Il ressort d'une vérification que 86 candidats remplissaient effectivement les conditions demandées. En revanche, les 17 autres dossiers ont été rejetés. Sur les 86 candidats, 84 ont répondu présents le jour du test intervenu le samedi 12 avril 2008 dans les locaux du Centre de Formation et de Perfectionnement (CFP) de l'INS. A l'issue du test et conformément aux termes de référence, 12 candidats dont 5 femmes et 7 hommes ont été déclarés admis par la Commission de Recrutement créée à cet effet et réunie le 17 avril 2008. Six (6) autres candidats ont été retenus sur la liste d'attente. En outre, trois (3) cadres de l'INS ayant une expérience en matière d'enquête ont été mobilisés en complément, pour faire fonction de chefs d'équipe.

2. Formation des agents de terrain

La formation du personnel de terrain (enquêteurs et contrôleurs chefs d'équipe) a eu lieu du 22 au 24 avril 2008. Après les vérifications d'usage, tous les 12 admis ont répondu présents. La formation, dont la séance d'ouverture a été présidée par M. HABI Oumarou, Directeur des Enquêtes et des Recensements (DER/INS), a été axée autour du programme ci-après :

Tableau 1 : Programme de la formation

Journée du 22 avril 2008

Heures	Thème	Présentateurs
<i>Matinée</i>		
9H00– 9h15	Généralités	HABI Oumarou
9h15 – 9h30	Pause	
9h30 –10h30	Objectifs, méthodologie de l'enquête méthode de tirage de l'échantillon et fiche de dénombrement des ménages	Souleymane ALZOUMA et Alio DANGANA
10h30 – 12h30	Questionnaire ménage	Souleymane ALZOUMA
<i>Après -midi</i>		
15h00 – 17h00	Questionnaire ménage	Souleymane ALZOUMA

Journée du 23 avril 2008

Heures	Thème	Présentateurs
<i>Matinée</i>		
9H00– 9h15	Questionnaire Adulte	Alio DANGANA
9h15 – 9h30	Pause	
9h30 –10h30	Questionnaire Adulte	Alio DANGANA
10h30 – 11h15	Questionnaire Enfant	Alio DANGANA/ Souleymane ALZOUMA
11h15- 12h30	Questionnaire Enfant	Alio DANGANA/ Souleymane ALZOUMA
<i>Après -midi</i>		
15h00 – 17h00	Questionnaire Enfant	Alio DANGANA/ Souleymane ALZOUMA

Journée du 23 avril 2008

Heures	Thème	Présentateurs
<i>Matinée</i>		
9H00– 9h15	Questionnaire Enfant	Alio DANGANA/ Souleymane ALZOUMA
9h15 – 9h30	Pause	
9h30 –10h30	Questionnaire Enfant	Alio DANGANA/ Souleymane ALZOUMA
10h30 – 13h	Généralités et projections de film sur le travail des enfants	BALLA Souley (IPEC/BIT)/ Alexandre SOHO (IPEC/BIT)
<i>Après -midi</i>		

La séance de formation a permis de faire des observations ci-après sur les différents documents techniques élaborés.

1. QUESTIONNAIRE MENAGE : 1^{ère} PARTIE

- A partir de la section II, augmenter la taille de la cellule réservée pour inscrire les noms des membres du ménage.
- Question **A18**: Prévoir des modalités pour les différents diplômes.
- Question **A20**: la question n'est-elle pas destinée uniquement aux enfants de 5-17 ans ?
- Question **A22**: L'expression « Pour tout oui » dans la colonne passer à la question prête à confusion. Il a été retenu de suivre les instructions mises en italique sous la question qui sont en adéquation avec l'expression.
- Question **A24**: Prévoir la nomenclature des codes d'occupation et des activités
- Question **A32**: Revoir les modalités de la question pour insérer si possible une modalité « Non applicable » ou limiter la question au 5-17 ans
- Question **A37**: Modalité 1 est liée aux modalités 2, 3 et 4 de la question **A27**
- Question **A39**: Prévoir deux cases pour les heures consacrées aux activités secondaires au cours de la semaine écoulée et augmenter une case pour le total
- Question **A56**: Prévoir une case de plus pour le total
- **Section VII**: La phrase « Ce sont les enfants qui sont partis...pris en compte sur la liste des membres du ménage en A2 » prête également à confusion. Prévoir une case pour la question « un membre du ménage a-t-il un enfant... vivant en dehors de ce ménage ».
- Question **A64**: Remplacer les expressions « Plus » et « Moins » par « P » et « M »

2. QUESTIONNAIRE MENAGE : 2^{ème} PARTIE

- Question **B1**: Adapter les modalités à la réalité du Niger
- Question **B2**: la modalité 2 doit intégrer le cas des maisons familiales que l'on rencontre souvent au Niger
- Question **B4**: Revoir les modalités pour les adapter au contexte nigérien
- Question **B5**: Bien définir salle de bain et toilettes et adapter au contexte nigérien

- Question **B7**: Définir puit tubé
- Question **B13** : Insérer le terme « volaille » dans la question pour ne pas se limiter au bétail proprement dit
- Question **B16**: Insérer le terme « jardins » pour ne pas se limiter aux champs
- Question **B18** : Remplacer la question initiale par le nombre de champs/jardins dont dispose le ménage
- Question **B19** : Bien définir le concept problème et formuler la question de manière à faire ressortir cela
- Question **B28**: Uniformiser les deux sous questions
- Question **B30**: Les dépenses mensuelles moyennes du ménage doivent tenir compte de l'autoconsommation
- Question **B31**: Reformuler la question en ajoutant le vocable « principale »

3. QUESTIONNAIRE ENFANT

- Question **C6** : Adopter une position commune pour le cas des écoliers en vacances au moment de la collecte
- Question **C13**: la modalité 1 s'applique dans quel cas de la question C10 ?
- Question **C23**: Prévoir une case supplémentaire pour les heures supplémentaires effectuées au cours la semaine écoulée
- Question **C26**: Revoir le cas des modalités 5 et 6 s'il n'y a pas de saut à effectuer pour les questions C27, C28, C29 et C30
- Question **C46**: cette question peut présenter des cas à réponses multiples pour les enfants allant à l'école

Toutes ces observations ont été intégrées aux questionnaires avant l'enquête pilote.

C. EXECUTION DE LA COLLECTE

1. Méthodologie de la collecte

Après avoir dénombré tous les ménages de la Zone de Dénombrement (ZD) tirée, il est procédé au tirage de 10 ménages auxquels sont administrés par l'intermédiaire du chef ou d'une personne adulte mieux renseignée, le questionnaire ménage et le questionnaire adulte. Ensuite, dans chaque ménage tiré, tous les membres âgés de 5 à 17 ans et présents au moment du passage de l'enquêteur ont été interrogés à l'aide du questionnaire enfant.

2. Collecte des données

Trois (3) équipes composées chacune de 3 agents enquêteurs et d'un contrôleur ont été constituées pour l'enquête pilote: une a travaillé à Boukoki (Niamey), une autre à Yantala Bas (Niamey) et la troisième à Boubon (Tillabéri). Au cours de cette opération, chaque agent enquêteur a eu à administrer 10 questionnaires ménages. Ainsi, un total de 120 questionnaires ménages ont été administrés.

3. Déroulement des missions de supervision par axe

Dès les premiers jours de l'enquête, l'Institut National de la Statistique (INS) a organisé des missions de supervision. Les objectifs assignés à ces missions étaient :

- se rendre compte de l'état d'avancement de l'opération de collecte ;
- relever les difficultés rencontrées d'une part sur le terrain et d'autre part dans le remplissage des questionnaires et apporter les réponses qui s'imposent ;
- ramener les questionnaires remplis au bureau.

D. CODIFICATION, SAISIE ET APUREMENT DES DONNEES

1. Codification

Après la collecte des données sur le terrain, les questionnaires ont été acheminés au bureau pour y être codifiés. En effet, certaines informations collectées étaient littérales, difficiles donc à être traitées directement par l'informatique, il a fallu donc leur attribuer des codes. Cette opération de codification a été assurée par les chefs d'équipe qui ont dirigé les opérations de collecte sur le terrain.

2. Saisie des données

La saisie est une des étapes importantes du processus d'exploitation des données collectées auprès des ménages par les agents enquêteurs. Sa mise en oeuvre aboutit à la constitution du fichier brut global de l'enquête.

Dans le cadre de cette enquête pilote cette étape est réalisée par une équipe d'agents de saisie spécialement formée et organisée par le staff technique de l'enquête, qui a défini la méthodologie et les procédures techniques de réalisation de la saisie. Auparavant, un masque de saisie répondant aux différents critères des questionnaires a été élaboré. Il tient compte des différents sauts logiques de cohérence contenus dans les questionnaires. La saisie de données a été réalisée en utilisant le programme CSPro version 3.2. L'avantage de ce logiciel est qu'il permet un système de saisie interactif permettant de suivre les sauts et les filtres dans les questionnaires et contrôler la cohérence des données au fur et à mesure qu'elles sont introduites. En effet, CSPro est un système de saisie de données interactif qui peut contrôler l'acceptabilité des codes des questions, suivre les sauts et les filtres dans le questionnaire et contrôler la cohérence des données au fur et à mesure qu'elles sont introduites.

Ainsi, deux (2) agents de saisie ont été recrutés parmi ceux ayant une expérience avérée. Une formation d'un jour leur a été dispensée pour bien maîtriser les questionnaires et le masque de saisie. Pour cette saisie, 2 micros ordinateurs ont été mobilisés par l'INS et une salle a été affectée spécialement à cet effet. Elle a duré trois (3) jours et tous les questionnaires ont été saisis sous le contrôle de deux cadres de la Division Informatique.

Les questionnaires ont été saisis par type de questionnaires. A chaque type de questionnaire a été assigné un fichier de données séparé pour l'agent de saisie plutôt que dans seul grand fichier sur une seule machine. Ceci est décidé pour se protéger contre les grandes pertes de données causées par une défaillance du logiciel ou du matériel.

Les données ainsi saisies, ont été ensuite transférées dans un logiciel statistique approprié pour traitement à savoir SPSS.

3. Apurement des données

L'apurement des données est une étape nécessaire dans le déroulement d'une enquête. Il permet de corriger certaines incohérences constatées après la saisie. Ces incohérences sont généralement dues soit aux erreurs de saisie, soit aux erreurs de remplissage des questionnaires par les agents enquêteurs.

Cette opération a consisté à vérifier la cohérence de certaines données saisies à partir des questionnaires remplis sur le terrain.

E. ANALYSE DES PRINCIPAUX RESULTATS

1. Caractéristiques des chefs des ménages

L'enquête pilote a porté sur 120 ménages dont 80 en milieu urbain et 40 en milieu rural. La taille moyenne d'un ménage est de 5,7 personnes.

Tableau 2: Répartition des chefs des ménages par sexe selon le milieu de résidence

Sexe	Milieu		%
	Rural	Urbain	
Féminin	20	22,5	21,7
Masculin	80	87,5	78,3
%	100	100	100
Total	40	80	120

Le tableau N°2 donne la répartition des chefs des ménages par sexe selon le milieu de résidence. Ainsi, les ménages de cette enquête pilote sont à 78,3% dirigés par des hommes et 21,7% par des femmes.

S'agissant de la scolarisation des chefs des ménages, on se rend compte que 43,7% des chefs des ménages sont des analphabètes et les femmes sont les plus nombreuses puisque 1 femme sur 2 ne sait ni lire ni écrire contre 42 % des hommes.

Tableau 3 : Répartition (%) des chefs des ménages par sexe selon leur scolarisation

Sexe	Sait lire et Ecrire		Total
	Oui	Non	
Féminin	50	50	100
Masculin	58,1	41,9	100
Total	56,30	43,7	100

2. Caractéristiques des personnes âgées de 5 à 17 ans

Les personnes ayant un âge compris entre 5 et 17 ans représentent 31,6% de l'effectif total. Les filles sont les plus nombreuses et représentent 56,2% de l'ensemble des personnes ayant un âge compris entre 5 et 17 ans comme le montrent les données du tableau N°4 ci-dessous.

Tableau 4: Répartition (%) des enfants de 5 à 17 ans par sexe selon le milieu de résidence

Sexe	Milieu de résidence		Total
	Rural	Urbain	
Féminin	51,5	58,3	56,2
Masculin	48,5	41,7	43,8
%	100	100	100
Total	66	152	218

Selon les données du tableau N°5, près de 69% des enfants de 5 à 17 ans vivent chez leurs parents biologiques. Cette situation varie selon le sexe. En effet, si plus d'une fille sur 2 (54,9%) vivent dans leurs ménages, ils sont seulement 45,1% les garçons âgés de 5 à 17 ans qui vivent avec leurs parents biologiques.

Tableau 5: Répartition des enfants de 5 à 17 ans selon qu'ils vivent ou non avec leurs parents dans le ménage

SEXE	Vit avec les parents	Ne vit pas avec les parents	%
Féminin	54,9	45,1	100
Masculin	45,1	54,9	100
Total	100	100,0	
Effectif	144	65	209

S'agissant de la scolarisation des enfants de 5 à 17 ans, on se rend compte que 50,7% sont analphabètes dont 27,6% de femmes et 23% de garçons comme le montrent les données du tableau N°6 ci-dessous.

Tableau 6: Répartition des enfants de 5 à 17 ans par selon la scolarisation

Savoir lire et écrire	sexe		Total
	Féminin	Masculin	
Oui	26,3	23,0	49,3
Non	27,6	23,0	50,7
Total	54,0	46,0	100,0

Le tableau N°7 montre le niveau atteint par les enfants de 5 à 17 ans qui déclarent avoir été à l'école. Il ressort des données du tableau que 59,6% ont le niveau primaire, 25 % le niveau collège et seulement 7,7% ont le niveau supérieur. Cette répartition des enfants de 5 à 17 ans par niveau de scolarisation atteint selon le sexe montre que les hommes sont plus instruits que les femmes. En effet, plus de 12% des hommes ont le niveau supérieur contre moins de 1% de femmes.

Tableau 7: Répartition des enfants de 5 à 17 ans par niveau de scolarisation atteint selon le sexe

Niveau	Sexe		Total
	Féminin	Masculin	
Primaire	57,9	60,6	59,6
Secondaire/Collège	21,1	27,3	25
Secondaire/Lycée	15,8	0	5,8
Programmes non standard	5,3	0	1,9
Autres	0	12,1	7,7
Total	100	100	100

3. Occupation des enfants de 5 à 17 ans

Interrogés sur leur occupation principale, 60,4 % des enfants âgés de 5 à 17 ans, déclarent exercer des activités domestiques, 6,3% sont des tailleurs et 4,2% sont des agriculteurs.

Tableau 8: Occupation des enfants de 5 à 17 ans

Occupations	Pourcentage
Commerçant	2,1
Vendeur de beignets	2,1
Aide vendeur	4,2
Autres métiers nca	4,2
Cultivateur	4,2
Eleveur de bétail	2,1
Maçon	2,1
Mécanicien	4,2
Potier	4,2
Tailleur	6,3
Domestique	60,4
Charretier	2,1
Docker	2,1
Total	100,0

Cette occupation concerne aussi bien les enfants de 5 à 17 ans qui ne fréquentent pas que certains qui ont déclaré fréquenter comme le montre le tableau N°9 suivant. En effet, bien qu'ils soient élèves ou étudiants, 23,4 % des enfants de 5 à 17 ans exercent une activité. Quant à ceux qui ne vont pas à l'école, 74% d'entre eux exercent une activité génératrice de revenus.

Tableau 9: Enfants âgés 5 à 17 ans qui vont à l'école et qui ont travaillé durant la semaine de référence

Travail	Pourcentage
Oui	23,4
Non	76,6
Total	100,0

Les enfants travailleurs exercent ces activités surtout à la maison puisque 54,8 % des enfants âgés de 5 à 17 ans déclarent exercer leur emploi au domicile familial, 11,9% le font dans les plantations, les jardins, les champs et 9,5% à l'usine ou à l'atelier.

Tableau 10: Répartition des enfants de 5 à 17 ans selon le lieu de travail et par tâches

Lieu de travail	Situation dans l'emploi					Total
	Employé	Travailleur à son compte	à Employeur	Travailleur familial non rémunéré	Travailleur sans salaire pour une tierce	
Au domicile familial	0	2	0	21	0	23
Chez l'employeur	2	0	0	0	1	3
Usine/Atelier	3	0	1	0	0	4
Plantation/ferme/jardin	0	0	1	4	0	5
Magasin/kiosque/café	1	0	0	0	0	1
Différents endroits	1	0	0	2	0	3
Etal fixe, ambulancier	1	1	0	0	0	2
Autre	0	0	0	0	1	1
Total	8	3	2	27	2	42

Concernant leur statut d'occupation, 64,2% des enfants de 5 à 17 ans déclarent qu'ils sont des travailleurs familiaux non rémunérés, 19% sont des employés et 4,8% sont des employeurs.

Interrogés sur les raisons qui les poussent à travailler, 31,7% des enfants âgés de 5 à 17 ans déclarent que c'est pour aider les parents dans l'entreprise familiale, 41,5% pour soit compléter le revenu familial ou pour nourrir carrément la famille. Seulement 19,5 % travaillent pour apprendre un métier comme le montrent les données du tableau 10 ci-après.

Tableau 11 : Répartition des enfants de 5 à 17 ans travailleurs selon les raisons

Raisons	%
Pour compléter le revenu familial	22,0
Pour nourrir ma famille	19,5
Pour aider dans l'entreprise familiale	31,7
Pour apprendre un métier	19,5
Pas intéressé par les études	7,3
Total	100,0

Seulement 44,4% de ces enfants peuvent changer d'activités s'ils trouvent mieux ailleurs. Les 55,6% ne peuvent pas changer de métier car, soit ils sont très liés à leurs parents (41,7%) car exerçant certainement dans des entreprises familiales, soit ni leurs parents, encore moins eux-mêmes ne peuvent décider de leur sort (13,9%). On peut donc supposer que ces enfants font du travail forcé ou sont exploités.

Tableau 12 : Pourcentage des enfants de 5 à 17 ans qui peuvent ou pas changer de travail quand ils veulent

Peuvent ou ne peuvent pas changer de travail	%
Oui si je trouve mieux	44,4
Non parce que mes parents ne veulent pas	41,7
Non, ni moi ni mes parents ne pouvons décider	13,9
TOTAL	100

Au cours de leur travail, ces enfants ont été soit malades soit victimes de blessure. Cependant, cela ne les a pas empêchés de travailler dans leur grande majorité puisque seulement 7,1% ont déclaré que ces maladies ou blessures ont occasionné un arrêt de travail pour une courte durée.

Tableau 13: Maladie ou blessure de travail chez les enfants de 5 à 17 ans.

Maladie ou blessure	%
Pas grave, n'a pas arrêté le travail/l'école	92,9
A arrêté le travail pour une courte période	7,1
TOTAL	100

Enfin, certains d'entre eux (19,6%) sont le plus souvent menacés ou agressés sur leur lieu de travail comme le font ressortir les données du tableau 14.

Tableau 14: Fréquence de menace au lieu de travail

Menace au lieu de travail	%
Oui	19,6
Non	80,4
Total	100,0

F. RECOMMANDATIONS

A l'issue de l'enquête pilote, les constats suivants peuvent être dégagés ;

- le dispositif mis en place peut être opérationnel : équipes constituées chacune d'un chef d'équipe, de trois (3) enquêteurs et d'un chauffeur ;
- maîtrise de la technique de l'enquête par les différentes équipes ;
- difficultés d'accès à certains enfants travaillant aux champs, dans les jardins sur les sites d'orpaillage ;
- Méfiance des parents à répondre à certaines questions ayant surtout trait au travail des enfants

Ainsi, pour une bonne réussite de l'enquête principale les recommandations suivantes peuvent être formulées :

- faire chevaucher l'enquête sur deux périodes : une période de vacances ou de congés pour les élèves et une période de travaux champêtres (la période de mi-septembre, mi-octobre peut être la mieux indiquée) ;
- accorder suffisamment de temps à la formation des agents de collecte des données pour une maîtrise parfaite des outils de collecte. Cette formation doit être à la fois théorique et pratique (avec des sorties sur le terrain à la fin de chaque module pour un pré-test) ;
- au cours de la formation, procéder à la traduction des questionnaires dans les principales langues nationales ;
- informer auparavant les chefs traditionnels, les habitants des différentes localités de la réalisation de cette enquête.
- définir clairement les critères permettant de dire qu'un enfant exerce une pire forme de travail forcé ;